

Dossier de candidature
Grand Prix Essec de la Distribution Responsable

PRIX 1. Gestion des ressources

Présentation générale de l'initiative



>Origine de sa mise en place

>Enjeux et problématiques auxquels répond l'initiative

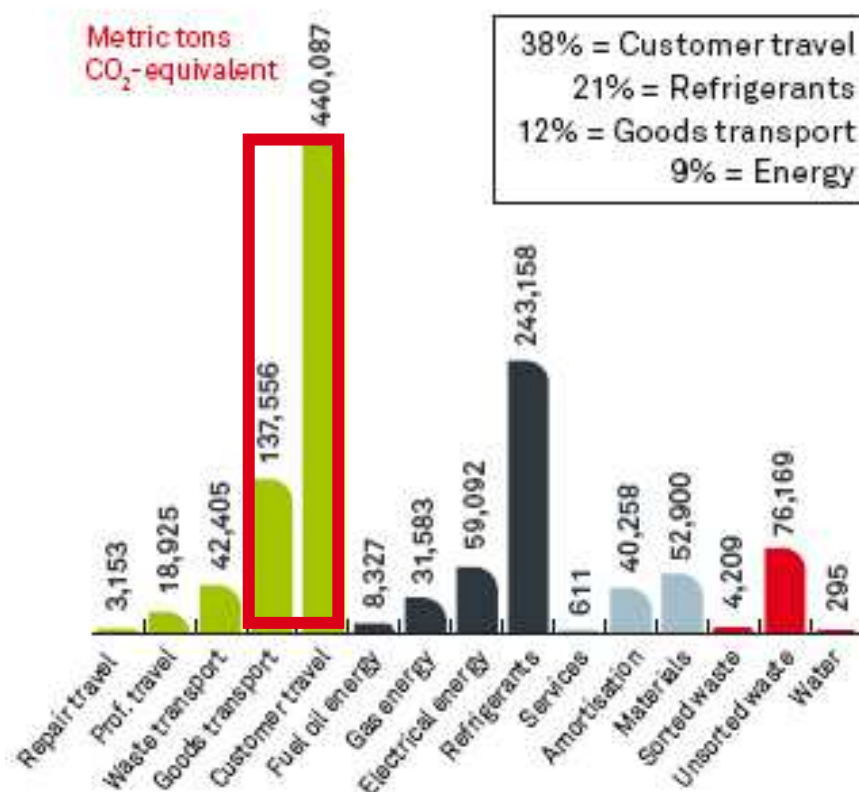
CITYGREEN : LE TRANSPORT PLUS PROPRE ET PLUS CALME



Suite au Bilan Carbone des activités du groupe, réalisé en 2005 puis en 2008 constatant que le transport de marchandises représente 12% des émissions du groupe Casino en France, Easydis, la filiale logistique du groupe a lancé un programme d'actions global de réduction des émissions de CO2 par palette, prenant en compte notamment l'optimisation des Kms parcourus (via la reverse logistique par exemple), la rationalisation des fréquences de livraison, le développement du fluvial, l'amélioration du parc de camions (100% de la flotte de véhicules dédiés respecteront la norme EURO5 fin 2012) et intégrant aussi la gestion des sites logistiques (certification d'entrepôts, économie d'énergie, valorisation des déchets etc.)

2008 Bilan Carbone® / Results

Total, DCF: 1,158,730 metric tons CO₂-equivalent



Dans le cadre de ce programme, Easydis a mis en place une solution innovante en matière de transport et a intitulé son programme « Citygreen ».



Présentation détaillée

Critère 1 - Aspect novateur

En quoi l'initiative est elle novatrice par rapport aux pratiques existantes :

- Au sein de l'entreprise ?
- Chez les autres distributeurs ?

Easydis devait répondre à un double challenge : diminuer son empreinte carbone et assurer durablement les livraisons des magasins en centre ville.

En développant le programme Citygreen consistant à doter le groupe de camions ayant un impact CO2 moindre et silencieux permettant un accès en centre ville, Easydis répond parfaitement à ces objectifs en associant pour la première fois en France trois technologies :

- la technologie Azote pour la réfrigération qui permet de remplacer le moteur froid de la cabine (générateur de CO2 et de bruits) par un gaz inerte qui conserve au froid les aliments
- la norme PIEK pour le niveau sonore (norme hollandaise qui garantit un niveau sonore inférieur à 60 dB), soit le bruit d'une conversation entre 2 personnes.
- la technologie moteur hybride diesel/électrique (moteur électrique et diesel qui utilise l'énergie cinétique du véhicule).

Cette association permet de répondre aux trois piliers du développement durable : environnement, sociétal et économique. Le projet contribue en effet à limiter la consommation d'énergie et les émissions de GES de façon significative tout en préservant la tranquillité des riverains lors des livraisons en centre ville.



Critère 2 – Mise en œuvre et communication

Stratégie de déploiement de l'initiative

Étapes et dates clés de mise en place (et étapes restant à accomplir à court terme)

Le premier véhicule PIEK/Azote a été mis en place en 2009 dans le sud de la France.

- 50 véhicules sont en fonctionnement en 2011 avec un objectif de 200 véhicules fin 2013.

Le premier véhicule associant les 3 technologies (PIEK/Azote/Hybride) est en place depuis juillet 2011

- avec un déploiement prévu à 50 véhicules d'ici 2015.

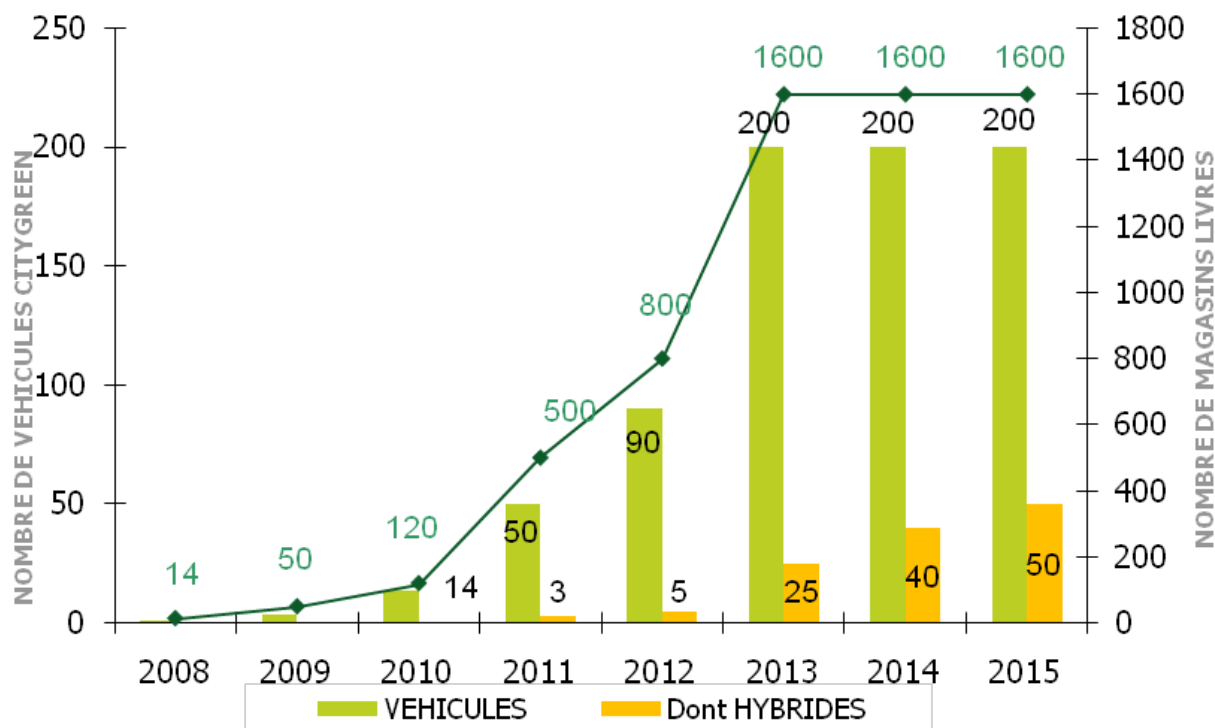
200 véhicules Citygreen livreront 1 600 points de vente.

Personnes en charge de la stratégie de cette initiative au sein de l'entreprise (département, fonction)

- Le Directeur études transports et environnement Easydis, la direction achats transport et le directeur Transport Easydis/Casino

Ampleur de la mise en œuvre de l'initiative, sur le territoire français (Nombre de sites concernés...)

Le programme de déploiement de CityGreen sur l'ensemble du territoire.



1 600 points de vente du groupe sont donc concernés

- Moyens/actions mis en place pour: motiver, former les personnes en charge de la mise en place opérationnelle de l'initiative (description des moyens, budget), mesurer et contrôler cette initiative

Ce programme a pu voir le jour grâce à la collaboration de plusieurs partenaires :

- le carrossier Frappa
- le fabricant de groupes frigorifiques Ecofridge
- le Cemafroid
- le club Demeter pour les premières expérimentations PIEK
- le label néerlandais PIEK
- la société Air Liquide pour l'approvisionnement de l'azote mais aussi pour sa proposition d'un système de réfrigération indirect
- DHL pour les premiers tests PIEK
- plusieurs sociétés de transports

L'association des trois technologies a demandé une longue mise au point et a été financée par la recherche et développement d'Easydis et son premier transporteur. A partir des souhaits d'Easydis, les partenaires ont lancé des recherches ayant porté notamment sur les matériaux à utiliser dans la caisse frigo pour réduire l'impact du bruit lors des opérations logistiques et obtenir ainsi l'agrément Piek pour les opérations logistiques dans la caisse frigo. Enfin, en partenariat avec les CRAM, plusieurs dispositifs sécurisant ont été développés à l'attention des conducteurs-livreurs.

A titre d'exemple, un dispositif de barrière magnétique a été mis en place empêchant le livreur d'entrer dans le camion tant que l'azote n'a pas été libéré et qu'un taux d'oxygène de 18% n'a pas été atteint à l'intérieur du compartiment réfrigéré. De même, il n'existait aucune structure permettant de certifier des camions à la norme Piek en France. Aujourd'hui, c'est le CEMAFROID, organisme qui contrôle la qualité des caisses réfrigérées en France qui est le dépositaire de la marque PIEK. Il assure aussi les tests nécessaires à l'obtention de cette marque pour tous types de matériel. Il est aussi nécessaire de former le personnel à ces règles de sécurité lors des opérations de chargement et déchargement mais aussi lors du remplissage du réservoir à Azote. Depuis octobre 2011, Easydis intègre des stations azote de nouvelle génération qui permettent des temps de remplissage nettement optimisés depuis les 1^{ère} expérimentations (passage de 30 à 100 litres à la minute).

On peut estimer que la survalueur du matériel de l'ordre de 10 à 15 % est compensée par une meilleure utilisation des véhicules (plages horaires plus large la nuit grâce au niveau sonore faible).

**Communication en cours ou prévue sur l'initiative (supports, moyens mis en place)
Joindre en annexe un exemple de communication sur cette initiative (page web, catalogue)**

Tous les camions du groupe utilisant cette technologie sont décorés aux couleurs de Citygreen (cf photo ci-jointe).

Easydis participe régulièrement à des manifestations professionnelles pour présenter des véhicules innovants et contribue à des conférences sur le sujet.

Plusieurs communications dans la presse ont été faites et relayées largement dans l'ensemble des médias spécialisés.

Les sites internet d'Easydis et Casino relaient ce programme et un film sur le sujet est disponible sur le lien suivant :

<http://rapportannuel.casino.fr/fr/rse/Nos-thematiques,342/Protection-de-l-environnement,38/Transport-vert,365/Transport-vert,97>

Comment réduire le bruit et les émissions de CO₂ lors des livraisons ? Le projet "Citygreen" regroupe les initiatives concourant à cet objectif : telle l'utilisation de camions frigorifiques fonctionnant à l'azote liquide. Une démarche récompensée par un Oscar de l'Innovation du magazine LSA. Les livraisons à domicile par véhicules électriques sont d'autres exemples d'implication de la logistique du Groupe dans le développement durable.

Pour en savoir plus :
www.groupe-casino.fr



Le transport vert avec Citygreen.

Critère 3 – Impact et résultats

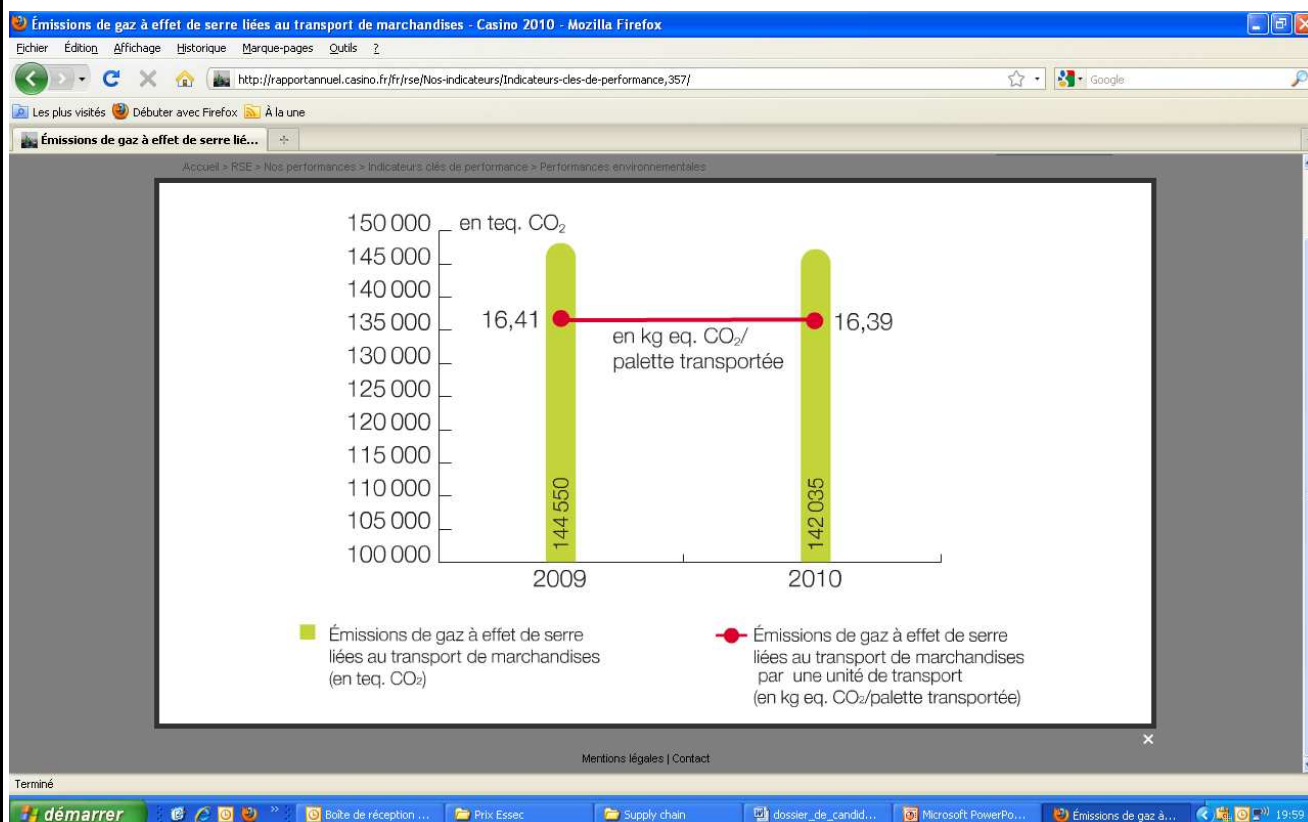
Description de l'impact et des bénéfices de l'initiative :

- Résultats quantitatifs (indicateurs clés) et qualitatifs
- Progression par rapport à une date de référence ou à une date clé
- Exemples (ou témoignages) de sites (ou de personnes) emblématiques de la réussite de la mise en place de l'initiative

Cette action entre dans l'objectif d'Easydis de réduire de 20 % ses émissions de GES d'ici à 2020, tout en assurant la livraison en centre ville des magasins dans toute la France.

Chaque camion hybride économise 15 à 20 % de carburant et l'utilisation de l'azote liquide garantit une réduction d'émissions de CO₂ de **20 tonnes par an**, soit 4 000 tonnes pour l'ensemble du déploiement sur les 1 600 sites concernés. Le programme Cytigreen a été récompensé par un oscar de l'innovation dans la catégorie « Supply Chain » en 2010 par le journal LSA et a reçu le prix de Bronze Développement durable du SPILOG 2011 à Lyon.

Le groupe publie dans son rapport annuel les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandises en tonne équivalent CO₂ en France :



Le programme Citygreen participe à la réduction des émissions par palette. Ce programme permet de renforcer l'engagement des collaborateurs sur les autres enjeux dont la réduction des consommations d'énergie dans les entrepôts :

Electricity consumption per sq.m (kWh/sq.m) (with revised 2009 data)

	2010	2009	2008
Casino hypermarkets	535	579	580
Casino supermarkets	776	787	733
Casino superettes	690	712	698
Monoprix stores	504	618	841
Franprix-Leader Price	480		
Easydis	103	112	

Par ailleurs, le nombre de kms économisés via une meilleure optimisation des tournées est publié et correspond à 12 millions km en 2010 soit 14 328 tonnes de CO₂ évités sur une année.

Pratiques modifiées favorablement par l'initiative :

- en interne (comportements, méthode de travail, perception du changement...)
- en externe sur l'écosystème (clients, fournisseurs, partenaires...) ou envers l'Homme et/ou l'environnement

La recherche de l'efficacité logistique est une démarche qui répond à un double défi d'optimisation des flux et d'excellence de service dans un contexte législatif complexe et un contexte économique difficile. Le programme CityGreen est basé sur une innovation permanente des techniques et des matériels. Ceci motive particulièrement les équipes logistiques qui doivent s'adapter en permanence à des situations très fluctuantes.

Ce programme ne peut se mettre en place sans une collaboration étroite avec différents partenaires et notamment les transporteurs qui sont en grande majorité des PME. Il faut prendre en compte leurs difficultés et travailler ensemble sur des solutions pérennes. Easydis a organisé à St Etienne un colloque avec les transporteurs pour faire comprendre la démarche et l'intérêt à long terme d'utiliser ces nouvelles techniques.

L'impact sur les autres parties prenantes et notamment les collectivités locales est excellent car elles sont aussi confrontées aux problèmes de livraisons en centre ville et à la montée des émissions de GES qui entrent dans le cadre de leurs agendas 21.

Cette démarche est complémentaire à d'autres actions comme l'utilisation du fluvial, du tram, des véhicules électriques ou de nouveaux supports de livraisons.

Ce programme impacte donc aussi bien les collaborateurs en rendant l'engagement du groupe extrêmement visible et concret, mais aussi les riverains et les élus locaux. Citygreen permet de démontrer qu'il existe des solutions innovantes pour réduire le bruit des livraisons en centre ville et l'impact CO2 du transport.

Perception de l'initiative en interne (aspects positifs, freins)

Elle demande, comme toute démarche nouvelle, une politique de pédagogie et de formation car elle remet en cause les organisations internes et externes. Pour ce projet, la question de la sécurité des personnels (explication de ce qu'est l'azote...) a été une étape clef pour assurer une bonne appropriation du projet. Sur ce, comme cette démarche est innovante elle a entraîné l'adhésion des équipes.

Critère 4 – Vision**Vision et prolongement de l'initiative (à 5/10 ans)**

Le programme de déploiement est en place pour les années à venir.

Le groupe travaille aujourd'hui sur la manière de diminuer l'impact sonore lors du déchargement (du camion dans l'entrepôt du magasin) et ce en lien avec le club Demeter. L'objectif du club est de créer un label « Livraison de nuit respectueuse des riverains » qui comprendrait l'utilisation d'un matériel certifié Piek. Ceci nécessite de modifier l'accès au magasin (porte coulissante silencieuse, quai...) et de former le personnel à la livraison sans bruit.

CityGreen intègre aussi le programme de développement du fluvial avec un engagement de faire passer 50 % du flux import par le fleuve. Il intègre aussi le développement du rail avec la mise en place de grands axes ferroviaires Nord/Sud et Est/Ouest en collaboration avec d'autres chargeurs. Le démarrage du transfert de l'équivalent de 600 véhicules sur l'axe Lyon/Dourges est imminent, soit 20 000 palettes qui transiteront par le rail.

Plus d'infos sur le site : www.easydis.com

Quels moyens mettez-vous en place pour assurer la pérennité de l'initiative et l'atteinte de la vision ?

Ce programme est totalement intégré dans la démarche logistique du Groupe et fait partie de la stratégie d'Easydis et donc de son fonctionnement budgétaire normal. L'utilisation de l'azote liquide comme moyen de réfrigération se démocratise grâce à l'arrivée de différentes solutions et par l'implication progressive d'un nombre croissant de transporteurs.

En quoi cette initiative change-t-elle durablement le monde ?

Le transport en général représente une part importante des émissions de GES. Selon les études disponibles, le transport des marchandises par la route restera un mode de transport dominant dans les années à venir (toujours, 80 % des flux à horizon 2030). Le programme Citygreen a permis de nombreuses avancées techniques pour réduire les émissions et diminuer l'impact sonore des livraisons. Les riverains retrouvent aussi un niveau de confort. Ce programme permet de montrer que de nouveaux modes de transport plus responsable sont possibles et ce malgré les investissements nécessaires. Cette démarche favorise le développement de ces technologies, permettant d'en réduire les coûts.



La participation au Grand Prix de la Distribution Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours.

Le règlement peut être téléchargé sur le site www.grandprix-distributionresponsable.com

Ce dossier de candidature est à retourner au plus tard le 28 novembre 2011 inclus à l'adresse suivante :
contact@grandprix-distributionresponsable.com

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contactez à cette même adresse :
contact@grandprix-distributionresponsable.com